

**Bulldog Club
of Canada**



**Bulldog Club
du Canada**

DEMANDE D'ADHÉSION DE MEMBRE

Merci pour votre demande d'adhésion au Bulldog Club du Canada (BCC). Les informations que vous fournirez ci-dessous permettront au Conseil d'administration de recevoir et d'examiner votre demande.

Type d'adhésion demandée: Ordinaire \$25 Familial \$35 Jeune (- 18 ans) \$10
 Promotion d'éleveur \$10 (lors de l'achat de chiots)

Les membres d'une même famille doivent résider à la même adresse. Les jeunes et les membres issus de la promotion ne peuvent voter. Les adhésions reçues après le 1er novembre seront valables pour l'année en cours et l'année suivante.

Avez-vous 18 ans ou plus: Oui Non

Nom du ou des requérants : _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code Postal: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Site web (optionnel): _____

Sphères d'intérêt: Élevage Animal de compagnie Juge Maniement Toilettage Professionnel de santé

Le Bulldog Club du Canada est une organisation à but non lucratif ayant des membres à travers tout le Canada. Il a souvent besoin de faire appel à ses membres, sur une base volontaire, pour la tenue d'événements, expositions de spécialités, activités de promotion de la race et d'éducation du public sur le bulldog. Ces appels aux bénévoles se font via les publications officielles du BCC, dans le SociaBULL, la page Facebook, ou directement en provenance du secrétariat. Bienvenue aux membres!

Parrainage :

Selon l'Article II-4 des règlements du BCC, la demande d'adhésion doit être endossée par un membre en règle du Club. Si vous n'en connaissez pas un qui puisse vous parrainer, veuillez contacter votre directeur régional ou la secrétaire du Club.

Nom du parrain (lettres moulées) : _____

Signature du parrain : _____

Le parrainage par courriel est accepté. Les parrains peuvent informer directement la secrétaire du Club

En signant le présent formulaire d'adhésion, je déclare que l'information fournie est vraie et exacte. J'ai lu, je comprends et conviens de me conformer au Code d'Éthique (en page 2), ainsi qu'aux Règlements intérieurs de la Constitution du Bulldog Club du Canada (disponible sur le site web du Bulldog Club du Canada).

Signature du requérant: _____ Date _____

Signature du requérant: _____ Date _____

La présentation de cette demande n'est pas une garantie d'admission. La demande sera étudiée par le Conseil d'administration et soumise au vote. Le Club se réserve le droit de demander plus d'information avant de se prononcer sur une adhésion.

Envoyez le formulaire rempli au secrétariat, par courriel, à : Bulldogclubofcanadasecretary@outlook.com
ainsi qu'un e-transfert de la cotisation au trésorier : BCCTreasurer001@gmail.com



Code d'éthique:

Veillez lire attentivement le Code d'Éthique du BCC, à signer en même temps que le renouvellement d'adhésion.

En tant que membre du Bulldog Club Canada (BCC) votre engagement et vos responsabilités sont comme suit:

- Veiller aux intérêts de la race du Bulldog, ne faisant de la reproduction que selon le Standard du Bulldog (CCC).
- Ne faire aucune publicité trompeuse, ni publication malicieuse ou mensongère concernant le Club, ni affirmation diffamatoire ou fausse au sujet d'autres élevages, leurs chiens, leurs pratiques de reproduction, ou leur personne.
- Démontrer en tout temps et en toute occasion un esprit sportif et de fairplay à l'égard des autres membres du BCC, et faire preuve d'honnêteté et d'intégrité.
- Contribuer à l'éducation et l'information du public concernant le Standard et les soins appropriés au Bulldog.
- Les membres du BCC les plus expérimentés dans la race s'engagent à conseiller et aider les nouveaux-venus, dans un esprit de courtoisie et de collégialité.
- Les membres du BCC maintiennent des standards élevés en matière de santé, de soins et d'entretien de leurs bulldogs.
- Les membres du BCC et du CCC se conforment aux règlements du CCC.
- Aucun membre du BCC ne vendra de chiots ou bulldogs adultes à des ventes aux enchères, trafiquants d'animaux, laboratoires ou pet stores/animaleries, ni ne produira pour la vente des bulldogs non conformes au Standard du Bulldog anglais reconnu par le CCC.
- Les membres du BCC doivent s'abstenir d'utiliser les "réseaux sociaux" pour questionner ou nuire à la réputation d'autres éleveurs et exposants, membres du Club ou non, par la critique de leurs méthodes de reproduction, ou le dénigrement de leurs chiens reproducteurs. Un tel comportement constitue de l'intimidation, et le 'cyber harcèlement' est régi par le Code Criminel du Canada.

J'ai lu, je comprends et conviens de me conformer au Code d'Éthique ci-dessus.

Signature du requérant: _____

Signature du requérant: _____

Date: _____

